



Notes de la séance de la Commission d'établissement de Pierrefleur

10 mars 2021 de 20h à 22h

Réunion Zoom

Parents : Vanessa Benitez, Myriam Charollais, Sara Gerber, Maïla Kocher, Mélanie Métral, Teodoro Tumminello, Evelyne Dommen

Professionnels : Fanny Schuler, Xénia Subilia, Claudia Turcotte, Ghislaine Vittoz

Organisations : Nicole Reynard

Autorités politiques : -

Excusés / Absents : Giuseppe Fonte, Cédric Fracheboud, Sébastien Nater

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du PV du 18 janvier 2021
3. Informations de la part de la Direction
4. Projet 'sécurité des chemins d'école', point de situation et autres remarques
5. Projet 'récréations saines', réponse M. Fonte
6. Projet 'aménagement des cours d'école', retour Mme De Pietro?
7. Chasse aux œufs ? Présentation CET devant l'Apems ?
8. Divers et propositions individuelles
9. Lieu des prochaines séances

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour

Pas d'ajout demandé. ODJ accepté.

2. Adoption du PV du 18 janvier 2021

Pas de remarques. PV accepté.

3. Informations de la part de la Direction

Trois groupes de travail constitués d'enseignant.e.s, de professionnel.le.s des PPLS et d'intervenant.e.s ont été mis en place pour le concept 360. Les deux premiers groupes centrés sur les volets socio-éducatifs et le climat d'établissement ont déjà démarré ; celui centré sur les difficultés d'apprentissage n'a pas encore débuté.

4. Projet 'sécurité des chemins d'école'

La Ville a proposé 4 visites sur les sites suivants : Bergières (participation de Sara Gerber), Pierrefleur (participation de Myriam Charollais), Bois-Gentil (participation de Vanessa Benitez) et Blécherette. C'est à Pierrefleur que le plus de points ont été recensés qui vont être repris un à un par la Ville, notamment la mise à 30 km/h du chemin de Pierrefleur. Des places de parc ont déjà été supprimées. Certaines mesures doivent être appliquées dans le domaine privé et il manque des leviers de pression. A souligner que les zones à 30 km/h ne comportent pas de passage piéton et les ralentissements se font notamment par un changement de revêtement au sol. Des problèmes de



« dépose-minutes » sont rapportés en dépit d'une campagne de sensibilisation, il y a quelques années ("quand les parents deviennent dangereux"). Teodoro Tumminello propose de mettre un panneau indiquant la vitesse de l'automobiliste en guise de prévention. A Bois-Gentil, la principale demande concernait la sécurisation au niveau du rond-point, les aménagements sont pratiquement terminés et les parents signalent une amélioration de la situation.

5. Projet 'récréations saines', réponse M. Fonte

Une démarche de prise d'informations a été faite auprès de Mme Attinger dans le cadre de la promotion des goûters sains.

6. Projet 'aménagement des cours d'école', retour Mme De Pietro?

Mme De Pietro a accusé réception du document en janvier dans le cadre des démarches pour repenser les cours d'école.

Un dossier a également été déposé à la Fondation Radix.

7. Chasse aux œufs ? Présentation CET devant l'Apems?

Elle doit être reportée en raison de la situation sanitaire.

8. Divers et propositions individuelles

- Le rapprochement DAC-Apems est reporté d'une année pour la rentrée 2022.
- Maïla Kocher a rejoint le groupe parents des commissions d'établissement, avec une séance portant sur les DAC. La Ville de Lausanne doit légalement offrir un accueil parascolaire jusqu'à la 8P.
- Myriam Charollais évoque la question des adresses Gmail pour la Commission d'établissement qui ne sont pas sécurisées (se diriger vers Infomaniak ?).
- Photo de classe : rien de prévu. Ghislaine Vittoz va se renseigner auprès de la Direction. Comment trouver un projet qui permette de payer le photographe et le développement (36 classes, environ 1000 impressions).

9. Lieu des prochaines séances

Lundi 26 avril : 19h-21h ou 20h-22h si en visioconférence.

Sara Gerber
Secrétaire

Lausanne, juillet 2021/SEP/mtl

place Chauderon 9
case postale 5032
1002 Lausanne
tél. 021 315 64 18
cet@lausanne.ch